



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil Municipal aura lieu, à la mairie, Salle du Conseil municipal :

MERCREDI 22 MARS 2023
à 18h30

Institution et vie politique

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2023

Domaine et patrimoine

- 2) Echange de parcelles – hameau du Creux – annule et remplace la délibération n°D2022-113 du 14 décembre 2022

Finances locales

- 3) Approbation du compte de gestion 2022
- 4) Approbation du compte administratif 2022 et de sa note brève et synthétique
- 5) Affectation des résultats de l'exercice 2022 sur l'exercice 2023
- 6) Fixation des taxes directes locales pour l'année 2023
- 7) Attribution de subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves
- 8) Fixation des tarifs de la participation à « Feternes Aventure »
- 9) Fixation des tarifs location Jardins partagés
- 10) Adoption du budget primitif 2023 et de sa note brève et synthétique

Institution et vie politique

- 11) Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

Questions diverses

Le Maire
Maxime JULLIARD

